



# **RETOURNER LES SOUMISSIONS AU:**

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Télécopieur de soumission : 1-855-983-1808 Courriel de soumission : soumissionsami-

bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

# RÉVISION 002 À UNE INVITATION À SE QUALIFIER

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

# Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada Service national de passation de marchés Calgary, AB

<b>Titre :</b> Phase 1 - Remplacement de fenêtre Panikpak, dans le parc national Aula	•				
N° de l'invitation :         Date :           5P468-23-0069/A         30 mai 2023					
N° de modification : 002					
N° de référence du client : N/A					
L'invitation prend fin : À : 2 :00 PM Le : 06 juin 2023	Fuseau horaire : HAR				

<b>F.A.B.:</b> Usine : □	Destination : ⊠	Autre : □			
Adresser toute demande de renseignements à : Ken Lacanilao					
<b>N° de téléph</b> (587) 832-18		<b>N° de télécopieur :</b> 1-855-983-1808			
Courriel: kenneth.lacanilao@pc.gc.ca					
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes					

# À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :					
Adresse:					
N° de téléphone :	Courriel :				
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :					
Signature :	Date :				



N° de l'invitation :N° de la modification :Autorité contractante :Ver.08.22.20225P468-23-0069/A002Ken Lacanilao

5P468-23-0069/A 002 N° de référence du client : Titre :

N° de référence du client : Titre :
N/A Phase 1 - Remplacement de fenêtres et de portes à l'édifice Panikpak, dans le parc

national Aulavik

#### **Modification 002**

Par exemple, cette modification vise à apporter des changements aux document de la demande de soumissions ISQ Stage 1 23-0069A.pdf

#### A. Modification du de la demande de soumissions

Dans: ISQ Stage 1 23-0069A.pdf

Supprimer la section : MARCHÉS RÉSERVÉS AUX ENTREPRISES AUTOCHTONES

Remplacer par :

Ce marché peut être réservé dans le cadre de la stratégie de passation des marchés du gouvernement fédéral pour les entreprises autochtones (SAEA), comme indiqué à l'annexe 9.4 du Guide des approvisionnements, intitulée " Exigences relatives au programme de marchés réservés aux entreprises autochtones ".

La mise en réserve conditionnelle dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) est appliquée lorsqu'il existe au moins deux fournisseurs autochtones qualifiés pour fournir les biens et les services. Si au moins deux fournisseurs autochtones ont réussi la première étape de qualification, tous les fournisseurs qualifiés seront invités à soumissionner à l'appel d'offre lors de la deuxième étape. Toutefois, si deux fournisseurs autochtones ou plus font une soumission lors de la deuxième étape, les conditions de la SAEA s'appliqueront et seuls les soumissionnaires autochtones seront évalués. Si moins de deux fournisseurs autochtones sont qualifiés lors de la première étape, la deuxième étape se déroulera comme un appel d'offres normal.

Pour être considéré, un fournisseur doit attester qu'il se qualifie comme entreprise autochtone selon la définition de la SAEA et qu'il respectera toutes les exigences de la SAEA. Si l'entité soumissionnaire est une entreprise autochtone, elle doit remplir et présenter l'Annexe 2 dans le cadre de sa soumission.

Dans: ISQ Stage 1 23-0069A.pdf

Ajouter: APPENDICE 2 PROGRAMME DE MARCHÉS RÉSERVÉS AUX ENTREPRISES

**AUTOCHTONES** 

# APPENDICE 2 PROGRAMME DE MARCHÉS RÉSERVÉS AUX ENTREPRISES AUTOCHTONES

# 1. Marchés réservés aux entreprises autochtones

 Ce marché peut être réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral. Pour de plus amples renseignements concernant les exigences requises des entreprises autochtones conformément au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, consulter <u>l'Annexe 9.4</u>, du Guide des approvisionnements.

## 2. Le soumissionnaire :

- i. atteste qu'il respecte et continuera de respecter durant toute la durée de tout contrat subséquent les exigences décrites à l'annexe ci-haut mentionnée;
- ii. convient que tout sous-traitant engagé par lui aux décrites à l'annexe ci-haut mentionnée; et

N° de l'invitation : 5P468-23-0069/A		:	N° de la modification : 002	Autorité contractante : Ken Lacanilao	Ver.08.22.2022	
<b>N° de r</b> N/A	éférence d	u client :	Titre : Phase 1 - Remplacement de fe national Aulavik	enêtres et de portes à l'édifice Panik	pak, dans le parc	
	<ol> <li>convient de fournir immédiatement au Canada, sur demande, toute preuve attestant de conformité de quelque sous-traitant que ce soit avec les exigences décrites à l'annexe haut mentionnée.</li> </ol>					
3.	B. Le soumissionnaire doit cocher la case applicable suivante :					
	i.		sponsabilité limitée, une co	utochtone à propriétaire uniq opérative, une société de pe		
	ii.	() Le soumission	chtones ou une coentrepris	comprenant deux ou plus de e entre une entreprise autoc		
4. Le soumissionnaire doit cocher la case applicable				uivante :		
	i. ii.	ΟU	·	e six employés à temps plein oyés ou plus à temps plein.		
5.	justifian disponil lequel r	t la présente atte ble pour examen eprésentant du C	station. Le soumissionnaire par un représentant du Cai	résenter tout renseignement doit veiller à ce que cette pr nada durant les heures norm les ou des extraits de cette p ssaires à ces vérifications.	euve soit ales de travail,	
6.		En déposant une soumission, le soumissionnaire atteste que l'information fournie par le soumissionnaire pour répondre aux exigences plus haut est exacte et complète.				
2.	Attesta	tion d'un propri	étaire/employé - marchés	réservés aux entreprises a	autochtones	
		e l'autorité contra mployé(e) autoch		doit fournir l'attestation suiva	nte pour chaque	
1.	Je suis (insérer « propriétaire » et(ou) « employé(e) à temps plein ») de (insérer le nom de l'entreprise) et autochtone, au sens de la définition de l'Annexe 9.4 du Guide des approvisionnements intitulée « Exigences relatives au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones ».			e la définition de		
2.	Je certif	fie que l'énoncé p	récité est vrai et je consen	s à sa vérification sur deman	de du Canada.	
Nom d	u proprié	taire ou de l'empl	oyé(e)			
Signati	ure du pro	opriétaire ou de l'	employé(e)	 Date		

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$  de la modification : 002Autorité contractante : Ken Lacanilao Ver.08.22.2022 N° de l'invitation :

5P468-23-0069/A

N° de référence du client : Titre :

Phase 1 - Remplacement de fenêtres et de portes à l'édifice Panikpak, dans le parc national Aulavik

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.